

Conditions générales Gites La Ferme de Charel

Nous vous souhaitons la bienvenue dans nos gites à "La Ferme de Charel" et nous vous prions de prendre connaissance de ces Conditions Générales.

Ces conditions générales sont d'application pour tous les locataires des gites de "La Ferme de Charel", Charel, 19490 Sainte-Fortunade, France.

Celles-ci prennent effet dès la réservation d'un gite.

Sur demande nous vous fournissons un exemplaire de ces Conditions Générales.

Les locataires sont priés de communiquer leur adresse lors de la réservation.

Article 1.

Conditions de paiement

L'acompte doit être payé au plus tard 10 jours après la réservation par le locataire et versé sur le compte fourni par le propriétaire. La réservation ne sera pas effective si l'acompte n'est pas versé dans les délais par le locataire. Le solde de la location sera versé 2 mois avant le début de la location et sera versé sur le compte du propriétaire. En cas de non respect de cette condition le droit à la location du gite expire compte tenu des conditions de l'article 7.

Article 2.

Caution

Le propriétaire demande une caution au locataire. Celle-ci sera payée par le locataire au propriétaire au moment de l'accueil dans le gite. La caution sera restituée par le propriétaire au locataire en fin de période de location. Sous réserve de frais éventuels pour dégâts, détériorations ou disparitions. La somme prélevée sur la caution étant à l'appréciation raisonnable du propriétaire.

Article 3.

Obligations du propriétaires

Le propriétaire veille à ce que le gite soit en bon état et conforme à la confirmation de réservation au moment de l'arrivée du locataire (au jour et à l'heure convenus dans la réservation).

Article 4.

Obligations du locataire

Nombre de personnes

Le gite ne peut être occupé que par le nombre de personnes stipulé sur le site du propriétaire. Les enfants comptent pour une personne part entière. Seules les personnes mentionnées avec leur nom, prénom et adresse, par le locataire lors de la réservation auront le droit de séjourner dans le gite.

Visite

L'hébergement de visiteurs est interdit. Il est interdit d'accueillir dans le gite des personnes autres que le locataire et les personnes mentionnées dans la réservation. En aucun il ne peut y avoir de nuisance pour

les locataires des autres gites. Le locataire est responsable pour toutes les personnes stipulées dans la réservation.

Radio & Télé

L'utilisation de la télé ou radio doit se faire sans nuisance pour autrui.

Piscine

L'utilisation de la piscine clôturée est gratuit et seuls les locataires ont le droit de s'en servir. Celle-ci n'est pas gardée et les utilisateurs sont responsables pour tout accident éventuel. Les enfants sont dans tous les cas sous la surveillance des parents ou des personnes adultes qui les accompagnent. Le propriétaire assure l'entretien de la piscine et veille journalièrement à ouvrir et fermer la bâche de couverture. La piscine est accessible de 10 heures du matin jusqu'à 21 heures le soir si les conditions météorologiques le permettent (généralement de mi-juin à mi-septembre) . Tout objet pointu ou tranchant est interdit dans la piscine.

Recommandations

Il est interdit de sortir les meubles de la maison.

Il est interdit de placer des tentes sur le domaine de la Ferme de Charel.

Il est interdit de fumer à l'intérieur du gite. En cas d'incendie suite à une négligence du locataire celui-ci sera tenu responsable des dégâts.

Il est permis de fumer à l'extérieur en utilisant les cendriers prévus à cet effet.

Il est interdit de faire du feu sur le domaine de la Ferme de Charel!!!

En cas de non respect des recommandations ci-dessus la location sera immédiatement annulée et l'accès au gite refusé. Le montant complet de la location prévue dans la réservation reste dû. Après annulation de la location le propriétaire a le droit de relouer immédiatement le gite à un tiers.

De plus il est interdit d'ouvrir des portes fermées à clef. Le gite doit être entièrement fermé à clef lorsque le locataire le quitte même pour une courte durée. En cas de vol ou de disparition suite au non respect de cette règle le locataire sera tenu responsable pour tous les dégâts.

Une utilisation normale d'électricité et d'eau est gratuite. Toutefois si une consommation anormale devait être constatée le locataire aura à payer des frais supplémentaires.

Article 5.

Arrivée au et départ du gite

L'arrivée et le départ se font suivant les dates d'arrivée et de départ stipulé dans le mail de confirmation.

L'arrivée du locataire est permise entre 16.00 heures et 18.00 heures. Le départ doit se faire au plus tard à 10.00 heures.

Lors de son arrivée le locataire contrôle le gite et les environs immédiats du gite sur la sécurité.

Lors de son arrivée le locataire contrôle si l'inventaire du gite est complet et en bon état. En cas de dégradations ou d'omissions le locataire est tenu de le signaler dans les 24 heures suivant son arrivée au propriétaire. Celui-ci réparera ou remplacera au mieux.

L'heure de départ doit être communiquée à temps par le locataire au propriétaire. Ensemble ils

inspecteront le gite.

Le gite sera restitué propre. Service, verre et couverts seront à leur place dans les armoires. Tout meuble déplacé sera remis à sa place. En cas de non-respect une partie de la caution pourra être prélevée.

Tout dégât, défaut ou casse doit être signalé immédiatement par le locataire au propriétaire.

Article 6.

Annulation ou modification de la réservation par le locataire

Le locataire ne peut modifier toute réservation qu'après concertation avec et accord du propriétaire.

En cas d'annulation totale ou partielle d'une réservation par le locataire le prix de la location ne sera pas restitué. Peu importe si l'annulation se fait avant, pendant ou après le séjour.

En cas d'arrivée après la date de réservation ou de départ avant la fin du séjour réservé, le prix de la location reste dû.

Article 7.

Annulation ou modification de la réservation par le propriétaire

Le propriétaire peut annuler ou modifier la réservation d'une location dans les cas suivants:

- a. Lorsque le prix de la location n'est pas payé dans les délais.
- b. En cas de force majeure, guerre, grève, catastrophe naturelle, conditions météorologiques exceptionnelles, incendie, décès du propriétaire ou d'un proche. Tous les montants payés par le locataire pour les nuitées non consommées seront remboursés au locataire dans les 30 jours suivant l'annulation ou la modification de la location.
- c. En cas de circonstances telles que la location du gite est devenue impossible: vol de l'inventaire, destructions au gite et l'accès au gite de personnes non autorisées comme stipulé dans l'article 4. Si ces circonstances sont dues au locataire les montants payés pour les nuitées non consommées ne seront pas remboursés.

Le propriétaire n'est pas responsable pour les dommages subis par le locataire suite à l'annulation de la location.

Article 8.

Responsabilité et droit

Le propriétaire n'est pas responsable en cas de :

- a. vol, perte ou dommage de quelque nature que ce soit , survenu au locataire pendant ou après la location et le séjour dans le gite loué.
- b. Le non-fonctionnement ou la panne d'appareils techniques dans le gite, la panne d'électricité ou la coupure d'eau, les travaux routiers ou de construction dans les environs du gite.
- c. dommage ou blessure suite au séjour dans le gite ou à son inventaire, ou tout accident dans ou aux abords du gite.

Le locataire est responsable pour toute perte et ou dégât au gite loué ou à son inventaire peu importe s'ils sont dûs au locataire ou toute personne tierce se trouvant dans le gite ou à ses abords avec la permission du locataire.

Article 9.

Extras

Linge de lit, de bain et de cuisine

Le linge de maison (lit, bain et cuisine) est compris dans le prix de la location d'un gîte. Seules les serviettes pour la piscine ne sont pas fournies. Le linge de lit fourni dans les chambres et le linge de bain fourni dans les salles de bain ne peuvent en aucun cas être utilisés à la piscine.

- Les lits sont faits à votre arrivée.
- Le linge de bain se compose par personne de : un drap de douche, une serviette et un gant de toilette.

Un set supplémentaire coûte 10€ par personne.

- Le linge de cuisine : 5 torchons sont prévus dans la cuisine.
Un set supplémentaire de 5 torchons coûte 10€.

En cas de location de plus d'une semaine, le changement du linge de bain et de cuisine se fait le dimanche.

Chien

Nous autorisons les chiens dans nos gîtes après accord du propriétaire et moyennant paiement de 5€ par jour par chien. En cas de présence non autorisée d'animaux domestiques dans le gîte ou aux abords de celui-ci le propriétaire a le droit d'interdire l'accès au gîte.

Le séjour du ou de chies est à payer sur place.

Nous sommes grands amis des animaux mais pour le confort de tous nous avons instauré quelques règles à suivre impérativement.

- Sur le domaine les chiens sont TOUJOURS tenus en laisse.
- Les chiens sont sortis A L'EXTERIEUR du domaine.
- Les chiens NE sont PAS autorisés dans ni aux abords de la piscine.

Ménage de fin de séjour

La location d'un gîte à la semaine comprend le prix du ménage.

Le gîte doit être restitué • Aspiré • vaisselle faite, sèche et remise à sa place dans les armoires • poubelles, verre, emballages et papier dans les conteneurs prévus à cet effet • frigo vidé et propre • aliments et boissons emportés. Si le gîte n'est pas laissé dans l'état décrit ci-dessus nous comptons un forfait ménage de 75,-€.

Pour toute location de moins de 7 nuitées nous demandons un forfait ménage de 75,-€ quelle que soit la durée du séjour.

Taxe de séjour

La taxe de séjour de 0,50€ par personne (à partir de 13 ans) par nuit sera réglée sur place.

DISCLAIMER

En faisant une réservation vous êtes repris dans notre base de données. Si vous ne le souhaitez pas n'hésitez pas à nous le faire savoir par mail. Dans le cadre de la loi sur le protection des données personnelles, nous ne communiquons pas vos données à des tiers. Nous utilisons vos données pour communiquer le suivi de votre réservation et du paiement et pour vous tenir informés de nos activités. La Ferme de Charel vous donne des conseils pour agrémenter votre séjour en Corrèze. Suivre ces conseils relève entièrement de votre responsabilité.

Services et frais supplémentaires éventuels (à régler sur place)

Suppléments	Prix	Quantité	Total
Set supplémentaire de linge de bain(drap, serviette, gant de toilette)	10€		
Set supplémentaire de linge de cuisine (5 pces)	10€		
Paire de drap supplémentaire pour lit double	10€		
Paire de drap supplémentaire pour lit d'une personne	5€		
Utilisation machine à laver (max 5 kg)	20€		
Utilisation sèche-linge	20€		

Forfait ménage	Prix	Quantité	Total
Par gîte	75,-€		

Séjour chien	Prix	Quantité	Nbre de jours	Total
Par jour par chien	5€			

Taxe de séjour	Prix	Nbre de personnes	Nbre de jours	Total
Par nuit par personne	0,50€			

Frais supplémentaires à payer sur place

Caution	Prix	Nbre de gites	Total	Signature Réception	Signature remboursement
Par gite	400,-€			La Ferme de Charel	La Ferme de Charel
				Locataire	Locataire

